cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : sylvie-durocher-cssdhr-gouv-qc-ca
https://www.cadre21.org/membres/fe61f07efa24e38a8c663394

Date d'obtention : 2024-11-12 19:07:40

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Cela définit bien les rôles des intervenants scolaires en cas de sextage et donne des directives claires pour recueillir l’informations jugées pertinentes. Cette méthode permet d’agir très rapidement afin de limiter les conséquences néfastes chez les jeunes victimes.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Comme mon rôle est bien défini dans la trousse cela me permet d’être beaucoup plus à l’aise (questions à poser). Je trouve cela rassurant.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Poser les bonnes questions en suivant le questionnaire de la trousse. M’assurer que la victime reçoive le soutien psychologique dont il/elle a besoin.